

POL 1400-10
INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Horaire : Lundi et Mercredi 9h30-12h30

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol1400barthe@gmail.com
Disponibilités sur rendez-vous

DESRIPTIF

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours **POL 1400** est obligatoire pour les étudiantEs inscritEs aux programmes de *Baccalauréat en science politique* (7760), *Baccalauréat en relations internationales et droit international* (7060), *Majeure en science politique* (6120) et *Mineure en science politique* (8912). Il est également associé à plusieurs autres programmes: *Baccalauréat en communication (relations humaines)* (7624), *Baccalauréat en communication, politique et société* (7641), *Baccalauréat en droit* (7308), *Baccalauréat en économie (surtout 7354)*, *Baccalauréat en gestion publique* (7215), *Baccalauréat en urbanisme (surtout 7628)*, *Certificat en économie (surtout 4135)*, *Certificat en géographie internationale* (4033), *Majeure en études urbaines (surtout 7628)* et *Majeure en histoire, culture et société* (6460). Au Baccalauréat en science politique et au Baccalauréat en relations internationales et droit international, **POL 1400** est préalable aux cours **POL 4422 Le système international contemporain** et **POL 5410 Théories des relations internationales**.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le but de ce cours est de vous donner les outils intellectuels pour entreprendre une réflexion personnelle et une démarche de spécialisation professionnelle en relations internationales, relations comprises dans la pluralité de leurs dimensions historiques et contemporaines (économiques, politiques, sociales, culturelles, religieuses, etc.). Il vise donc à vous introduire aux débats qui animent la discipline académique des Relations Internationales, tout en gardant un oeil sur l'objet d'étude que sont les questions internationales. À noter qu'il ne s'agit pas d'un cours axé principalement sur l'histoire ou l'actualité de ces questions. Bien que ces deux dimensions seront inévitablement abordées tout au long du semestre, le cours vise à prendre un certain recul et à initier ses participantEs aux dynamiques fondamentales des problématiques globales ainsi qu'aux outils d'analyse propres au champ d'expertise des Relations Internationales.

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un **d'acquisition de connaissances** sur des questions aussi diverses que les transformations du système international et des États, la place de l'ONU et du droit international à l'heure de la mondialisation et de la lutte contre le terrorisme, à la transformation de la nature des conflits armés, aux mutations économiques mondiales et l'émergence du développement durable, etc.

Le second objectif en est un **d'analyse et de synthèse**. Il consiste à mettre en branle une méthode de travail axée systématiquement vers la production d'un travail de session qui répond rigoureusement aux exigences.

Le troisième et dernier objectif est de vous former à maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en **discutant de vos idées et opinions avec vos collègues**. Par le biais des discussions en classe, ainsi que par le travail préparatoire qui y est associé, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui, je l'espère, participera à votre réussite dans le cours.

PÉDAGOGIE

Au niveau pédagogique, le cours **POL 1400** s'articule autour de plusieurs modalités d'apprentissage. Vous devez d'abord vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées. Ces lectures servent d'entrée en matière pour les exposés magistraux et elles sont matière à examen. Ici, la responsabilité vous incombe d'être à date et prêtE lorsqu'arrivent les séances en classe.

Ensuite, **POL 1400** comporte une partie d'enseignement magistral « classique », en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparÉe. Je vous invite à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Enfin, je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude académique des questions internationales de l'heure n'est pas toujours aussi simple qu'il n'en puisse paraître au premier coup d'oeil. Il m'apparaît donc pertinent de rendre ces idées, notions et théories les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi une partie de la session sera consacrée à des discussions en petits groupes. Cette activité se répétera cinq fois ce semestre.

PONDÉRATIONS DES ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATIONS	PONDÉRATION	ÉCHÉANCES
Travail de session	25 %	25 juin 2018, 23h55
Examen #1	30 %	28 mai 2018, 9h30-12h30
Examen #2	30 %	18 juin 2018, 9h30-12h30
Préparation et participation aux ateliers	5 X 3% = 15%	Selon le calendrier

QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS

Préparation et participation aux ateliers: Pour vous préparer aux ateliers que nous tiendront en classe, vous devrez non seulement lire un chapitre du manuel, mais également faire quelques recherches sur Internet pour approfondir les sujets à l'ordre du jour. Vous devrez par ailleurs confiner sur papier le fruit de ces recherches, de telle sorte que vous arriverez en classe avec des informations intéressantes à partager avec vos collègues.

Lors de la période de discussion, vous devrez former des équipes de **trois à quatre personnes maximum** pour échanger sur le résultat de vos recherches. Après un certain temps, vous serez invitéE à faire part de la teneur de vos discussions auprès de votre enseignant et de l'auxiliaire d'enseignement, qui feront le tour de la classe à cette fin. À la fin de la séance, chaque équipe viendra remettre à l'enseignant les documents préparatoires individuels.

!!!ATTENTION!!! Les points pour les ateliers sont attribués par **la présence et la participation effective** à ces derniers, et non suite à une évaluation de votre préparation. Il doit être très clair à votre esprit que vous ne pourrez obtenir les points pour un atelier que si vous êtes présentE à la période de discussion **du début à la fin** et que votre document préparatoire est remis à la fin de l'exercice. Vos documents préparatoires peuvent être remis sous forme imprimée ou manuscrite, la forme importe peu. Cependant, les versions envoyées par courriel ne seront pas acceptées, à moins d'une entente préalable avec l'enseignant ou après avoir reçu l'approbation de celui-ci suite à une absence justifiée (avec document(s) pertinent(s) à l'appui).

Présences et retard en classe: L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ce qui est des retards lors des cours magistraux, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈtEs pour prendre place : vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec eux et elles des solutions. Pour ce qui est des retards importants lors des ateliers, ils seront considérés comme des absences, même si vous participez quelque peu aux discussions et remettez vos documents préparatoires.

Examens: Les deux examens comporteront chacun deux sections. La première section sera de type « QCM », i.e. « Questionnaire à Choix Multiples » et vous devrez alors répondre à 20 questions portant à la fois sur les lectures obligatoires et la matière vue en classe. La seconde section comportera une seule question à développement, qui servira à démontrer que vous avez réussi à faire un certain nombre de liens entre les divers éléments de la matière et que vous êtes en mesure d'exprimer clairement et adéquatement ces idées. Les examens se feront en classe et vous aurez trois heures pour les compléter à chaque fois. Le premier examen portera sur la matière du début de la session à la semaine de lecture. Le second examen portera uniquement sur la matière des semaines suivant l'examen de mi-session.

Préparation aux examens: Sur la page Moodle, vous trouverez une section « PRÉPARATION AUX EXAMENS ». Elle comporte d'abord une série de questions préparatoires qui servent à vous assurer que vous avez bien compris à la fois la matière couverte en classe lors des séances magistrales et les lectures obligatoires. Ces exercices vous serviront de manière très pragmatique à structurer et maximaliser votre étude en vue des examens, puisque plusieurs questions de la section QCM de chaque examen seront directement inspirées par ces questions préparatoires.

La section QCM des examens comporteront également certaines des questions d'auto-évaluation qui se trouvent à la fin de chaque chapitre du manuel. Les question d'auto-évaluation qui seront « matière à examen » seront identifiées sur la page Moodle.

Les questions préparatoires aux sections à développement des examens seront également accessible sur Moodle. La question à développement de chaque examen sera tirée de cette banque de questions.

Vous pourrez finalement avoir accès à une version PDF des présentations Keynote utilisées lors des cours magistraux, mais seulement après qu'elles aient été utilisées en classe.

Travail de session: Le travail de session a pour objectif d'approfondir les notions et problématiques étudiés en classe. Il vise également à vous initier à une problématique internationale de votre choix. Dès les premières semaines de la session, vous serez invitéEs à choisir un enjeu international contemporain ou historique, à en dégager une problématique spécifique (ex.: ses origines immédiates, ses causes profondes, ce qui se passe, le comportement des acteurs impliqués, etc.) et à offrir une analyse visant à démontrer votre compréhension de celle-ci.

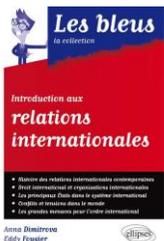
Vous devrez choisir entre deux grands types de travaux, qui impliquent chacun un objectif et des moyens particuliers. Le premier est **l'essai critique**. Si vous choisissez cet exercice, vous devrez identifier votre problématique et vous « positionner » face à cet enjeu. Il s'agit en quelques sortes d'un texte d'opinion réfléchi, où les références externes, obligatoires, servent à appuyer votre thèse et votre argumentation. Le second type de travail est **le travail de recherche scientifique**. Un tel exercice évite à tout prix la prise de position, visant plutôt une analyse la plus objective possible d'une problématique, notamment en ayant recours à un ensemble de références externes qui viennent soutenir la présentation.

Que vous choisissiez la forme de l'essai critique ou du travail de recherche scientifique, les normes d'évaluation demeurent sensiblement les mêmes. Votre texte devra ainsi comporter une introduction qui présente ce que vous allez accomplir, un développement qui répond à la problématique, ainsi qu'une conclusion qui rappelle les points principaux et les leçons à tirer de votre travail. L'utilisation d'un cadre théorique pour véhiculer vos propos sera permise mais non exigée. Votre travail devra faire **entre 15 et 20 pages à interligne double en Times New Roman 12 pt**, être **paginé**, avoir une **page titre** et une **bibliographie** (qui ne comptent pas dans le décompte). Ce travail exige également de toutes une recherche documentaire qui dépasse les lectures obligatoires. Un **minimum de 10 sources académiques est exigé**.

!!!ATTENTION!!! Il est obligatoire de faire valider votre choix de sujet et l'articulation de votre problématique **au plus tard le lundi 28 mai 2018**. Par ailleurs, vous devrez obligatoirement remettre vos travaux de session en **format électronique seulement**, au moyen du dépôt de fichier sur la page Moodle, au plus tard le **lundi 25 juin 2018 à 23h55**. Je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées uniquement par courriel.

Retard pour le travail de session: Une pénalité correspondant à un intervalle de note sera soustraite à la valeur du travail de session pour chaque jour de retard, ce qui inclut les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, emprisonnement, etc.).

Qualité du français: Ni moi ni le/la/les auxiliaire(s) d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Des travaux de session *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risquent fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles situations. Pour ce qui est des examens, la nature de l'exercice requiert une plus grande souplesse lors de la correction, mais vos propos doivent demeurer compréhensibles.



MANUEL OBLIGATOIRE

- Anna Dimitrova et Eddy Fougier, 2014, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Éditions Ellipses, collection « Les bleus », 286 p. Disponible à la COOP UQAM

CALENDRIER

DATE	MAGISTRAL	ATELIERS	LECTURES
Lundi 30 avril	Présentation du cours + Objet d'étude et discipline: « relations internationales » et « Relations Internationales »	X	Avant-propos, p. 7-9 Chapitre III, p.43-55
Mercredi 2 mai	Les perspectives théoriques en Relations internationales (I)	X	X
Lundi 7 mai	Les perspectives théoriques en Relations internationales (II) / Histoire des relations internationales (I)	X	Chapitre I, p. 15-27 Chapitre II, p. 29-41
Mercredi 9 mai	Histoire des relations internationales (II)	Les conflits en Afrique subsaharienne	Chapitre VIII, p. 115-128 Chapitre XI, p. 163-175
Lundi 14 mai	Les États, le droit et la justice, les OIG, l'ONU (I)	X	Chapitre IV, p. 59-70 Chapitre V, p. 71-83 Chapitre VII, p. 99-111
Mercredi 16 mai	Les États, le droit et la justice, les OIG, l'ONU (II)	Les conflits en Asie	Chapitre IX, p. 129-144 Chapitre XII, p. 177-189
Lundi 21 mai	Congé: Journée des Patriotes	X	X
Mercredi 23 mai	Congé: « semaine » de lecture	X	X
Lundi 28 mai	Examen de mi-session en classe	X	X
Mercredi 30 mai	Sécurité internationale et conflits armés (I)	Les conflits en Eurasie et dans les Balkans	Chapitre X, p. 147-161 Chapitre XIII, p. 191-202
Lundi 4 juin	Sécurité internationale et conflits armés (II)	X	Chapitre XVI, p. 231-243 Chapitre XVII, p. 246-257
Mercredi 6 juin	Sécurité internationale et conflits armés (III)	Les conflits en Afrique du Nord et au Proche-Orient	Chapitre XIV, p. 205-216
Lundi 11 juin	La gouvernance économique globale (I)	X	Chapitre VI, p. 85-98
Mercredi 13 juin	La gouvernance économique globale (II)	Les conflits dans le Golfe persique	Chapitre XV, p. 217-228
Lundi 18 juin	Examen de fin de session en classe	X	X

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Jusqu'au 4 mai: Inscription, changement de cours, annulation sans facturation (AX)

7 au 31 mai: Abandon de cours sans mention d'échec avec facturation (XX)

21 mai: Congé de la Journée des Patriotes (et de la Fête de la Reine Victoria)

23 mai: Congé de la « semaine » de lecture

1er juin: Date limite pour l'acquittement des frais de scolarité

28 mai: Examen de mi-session en classe (9h30 @ 12h30)

6 ou 11 juin: Évaluation de l'enseignement en classe (9h30 @ 9h50)

18 juin: Examen de fin de session en classe (9h30 @ 12h30)

25 juin: Remise du travail de session sur Moodle avant 23h55

6 juillet: Date limite de remise des notes finales au Registrariat

Quatre semaines après la fin du trimestre: Date limite pour remplacer un « incomplet » (noté « I ») en note finale

GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
— Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
	D+	[61 - 63[Passable
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcèlement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.